



APPEL DE CANDIDATURES

TITRE :	TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT ET SALUBRITÉ
SERVICE :	URBANISME
STATUT :	TEMPS PLEIN, TEMPORAIRE (REMPLACEMENT CONGÉ DE MATERNITÉ)
DATE LIMITE :	20 OCTOBRE 2018
N^o CONCOURS :	ACVSAD-2018-587
DÉBUT D'EMPLOI :	DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire est responsable de l'application des normes et des règlements de la municipalité en ce qui concerne le domaine de l'environnement et de la salubrité. Elle est appelée à agir à titre de personne-ressource auprès des citoyens, des fournisseurs et des autres employés de la municipalité en ce qui a trait aux activités sous sa responsabilité.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Vérifier et analyser les demandes de permis soumis et s'assurer de leur conformité aux règlements municipaux en vigueur ainsi qu'aux directives et politiques établies en vue de l'émission des autorisations des demandes de permis. Voir à l'émission de permis concernant le captage des eaux souterraines et installations septiques.
- Voir à la fermeture des dossiers en vue de l'acheminement à l'évaluateur tout en s'assurant de la conformité aux règlements de la municipalité en matière d'urbanisme et d'environnement.
- Voir à l'application et au respect du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux des résidences isolées et effectuer le suivi des installations septiques et de la fréquence de leur vidange.
- Préparer les devis et les appels d'offre qui sont inhérents au domaine de l'environnement et de la salubrité.
- Concevoir et élaborer, à partir des éléments et observations recueillis par lui-même ou fournis par d'autres, les plans, devis et spécifications de projets en matière d'environnement.
- Entrer en contact et intervenir auprès des citoyens, des constructeurs ou des entrepreneurs relativement à l'application des lois et règlements en matière de bâtiment.
- Répondre et effectuer les suivis aux demandes de renseignements et aux plaintes des citoyens ainsi qu'aux demandes provenant des autres services et des fournisseurs sur les règlements, les politiques, les processus, les services offerts et les pratiques en place.
- Participer à l'élaboration et à l'implantation de procédés, d'outils et de nouvelles méthodes de travail découlant de son champ de responsabilités.
- Entretenir une communication constante avec les membres de l'équipe afin d'assurer la qualité des suivis et arrimer les actions.
- Établir ou participer à l'établissement des programmes de travail permettant d'assurer la coordination des travaux de son secteur d'activités avec les autres divisions ou services de la Ville.
- Assurer la gestion du contrat de collecte des matières résiduelles.
- Recommander à son supérieur des améliorations aux méthodes, techniques et procédés de travail afin d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'environnement.
- Utiliser les logiciels et appareils informatiques nécessaires à l'accomplissement de son travail.
- Assurer, au besoin, la relève et le support pour divers besoins au sein du service de l'urbanisme.
- Rédiger, à l'occasion, des rapports techniques ainsi que de la correspondance en fonction de ses attributions.
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

NOTE : *Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.*

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Diplôme d'études collégiales dans un domaine approprié ou expérience équivalente
- Expérience pertinente minimale de 3 ans

COMPÉTENCES REQUISES

- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements reliés à l'emploi
- Posséder une bonne connaissance des outils informatiques
- Faire preuve de tact et de diplomatie
- Faire preuve de rigueur et de professionnalisme
- Faire preuve d'autonomie
- Démontrer une capacité de travailler en équipe
- Être orienté vers l'action

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la convention collective des fonctionnaires municipaux en vigueur

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, par courriel, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2018-587
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@ville.st-augustin.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.